

**SEANCE PUBLIQUE DU 27 NOVEMBRE 2009**

## REUNION PUBLIQUE DU 27 NOVEMBRE 2009

Présidence de Mme Josette MICHAUX, Présidente.

Messieurs GABRIEL et FANIEL siègent au bureau en qualité de secrétaires.

Madame la Greffière provinciale et Monsieur le Gouverneur assistent à la réunion.

La réunion est ouverte à 15 h 10.

Mme LA PRESIDENTE.- Je déclare la séance ouverte. N'oubliez pas de mettre votre GSM sur le mode silencieux s'il-vous-plait. Il n'y a pas que les GSM d'ailleurs.

(Rires et applaudissements)

M. DRION (de son banc).- Madame la Présidente, pour une avant dernière !

Mme LA PRESIDENTE.- Messieurs les Chefs de Groupe, Monsieur BECKERS, vous avez des Conseillers à excuser ?

M. BECKERS.- Madame BONGARTZ est excusée.

Mme LA PRESIDENTE. - Merci Monsieur BECKERS. Monsieur GEORGES ?

M. GEORGES. - Madame BEN ACHOUR arrivera en retard ainsi que Monsieur LEMMENS. Est excusé Monsieur Jean-Marie DUBOIS qui est victime de la grippe.

Mme LA PRESIDENTE.- Merci. Monsieur DENIS ?

M. DENIS.- Madame LUX et Madame KEVERS.

**SEANCE PUBLIQUE DU 27 NOVEMBRE 2009**

Mme LA PRESIDENTE.- Monsieur DRION ?

M. DRION.- Comme sur d'autres bancs mais en plus petit nombre, quelques arrivées tardives.

Mme LA PRESIDENTE. - Merci M. DRION.

**I.- Ordre du jour****II. Ordre du jour actualisé****III.- Lecture du procès-verbal de la réunion précédente**

Mme LA PRESIDENTE.- Point 1 de l'ordre du jour.

Lecture du résumé du procès-verbal de la réunion du 26 novembre 2009.

Je donne la parole à M. le Premier Secrétaire, M. GABRIEL, pour la lecture du résumé de la réunion du 26 novembre 2009.

(M. GABRIEL, Secrétaire, donne une lecture du résumé du procès-verbal de la réunion du 26 novembre 2009).

Mme LA PRESIDENTE.- Merci Monsieur le Premier Secrétaire. Donc l'approbation du procès-verbal interviendra en fin de séance, comme d'habitude.

Hier, nous avons connu une séance assez longue, comme nous avons bien travaillé hier, alors nous allons essayer d'aussi bien travailler aujourd'hui mais je vais commencer par une communication tout à fait agréable.

**IV.- Communication de Madame la Présidente**

Mme LA PRESIDENTE. - Je vous rappelle qu'à la clôture de nos travaux, vous aurez le plaisir de prendre le verre de l'amitié pour cette occasion exceptionnelle.

Après le verre de l'amitié, il vous sera remis les cartons de vœux, les intercalaires et enveloppes, les fournitures, les timbres, oui nous arrivons déjà fin d'année et ça nous fait penser que bientôt, nous aurons à envoyer nos vœux.

## SEANCE PUBLIQUE DU 27 NOVEMBRE 2009

Vous avez trouvé sur vos bancs un ordre du jour actualisé. Vous trouverez également sur vos bancs une brochure relative aux formations continues de 2010 de l'Institut provincial de Formation des Agents des Services publics.

Par ailleurs, je souhaite la bienvenue aux étudiants qui, comme chaque année, viennent nous rendre visite avec leur professeur. Ce sont les étudiants du premier module des Cours de Sciences Administratives option fonctionnement de l'Institution provinciale.

Je vous souhaite la bienvenue et c'est très bien de vous intéresser à votre Institution.

Nous allons poursuivre la discussion sur les dossiers budgétaires 2010.

### V.- Vote des dossiers budgétaires 2010

**Document 09-10/004 : Perception des taxes provinciales pour l'année 2010.**

**Document 09-10/005 : Projet de budget des recettes et dépenses provinciales pour l'année 2010.**

**Document 09-10/006 : Emprunts de couverture des dépenses extraordinaires de 2010 - 1<sup>ère</sup> série**

(Voir rapports)

Mme LA PRESIDENTE.- Nous avons entendu hier les interventions des Chefs de groupe, nous allons à présent entendre la réponse du Collège mais avant, si vous le permettez Monsieur le Député, Monsieur BECKERS, hier, m'avait demandé à pouvoir faire une petite déclaration à la tribune et j'ai accepté alors, voilà, si vous voulez bien vous avancer Monsieur BECKERS.

Vous avez la parole Monsieur le Conseiller.

M. BECKERS (à la tribune).- Merci Madame la Présidente. Madame la Présidente, Chère Josette, je me permets à mon tour d'intervenir à cette tribune au nom du groupe ECOLO pour t'exprimer notre plus vive satisfaction concernant ton investissement dans la fonction de Présidente de notre Assemblée.

**SEANCE PUBLIQUE DU 27 NOVEMBRE 2009**

Tous mes collègues sont unanimes pour relever à quel point ta présence constante et assidue à la toute grande partie de nos réunions de Commissions et du Bureau permet d'asseoir, avec toujours plus de pertinence, le fonctionnement de notre Assemblée.

En plus de ces qualités de rigueur dans le travail, oserais-je dire de conscience professionnelle, il n'est pas inutile de souligner ta jovialité naturelle et la qualité des relations interpersonnelles que tu as constamment veillées à mettre en œuvre entre tous les Conseillers des groupes démocratiques.

Permetts-moi de te souhaiter une bonne continuation au sein de notre Assemblée et ailleurs, et formulons le vœu que ta remplaçante pose ses pas dans les tiens pour continuer sur cette même voie que tu as tracée pendant trois ans.

Pour t'aider dans cette reconversion, nous avons le plaisir de te remettre un petit assortiment de produits issus du commerce équitable.

(Applaudissements)

Mme LA PRESIDENTE.- Merci Monsieur BECKERS. Merci beaucoup, c'est très gentil. Je vais essayer de ne pas être trop émue alors, je vais avoir le temps de me remettre de mes émotions et je vais passer toute suite la parole à Monsieur le Député LACROIX qui va nous donner la réponse du Collège quant aux problématiques budgétaires. Vous avez la parole Monsieur le Député.

M. LACROIX, Député provincial (à la tribune).- Je vous remercie Madame la Présidente. Mes Chers Collègues.

Lors de la présentation du budget 2009, je vous disais, à cette tribune même, que si le budget est un outil extrêmement précieux de la gestion d'un pouvoir public, s'il est le prisme au travers duquel se devine l'avenir plus ou moins immédiat de l'Institution, il ne peut néanmoins, pour un mandataire politique, membre de l'Exécutif de surcroît, constituer une fin en soi.

Mes collègues et moi-même l'avons bien mesuré. Sans perversion, sans nous départir d'une gestion rigoureuse et sans déshumaniser notre action sur le terrain au profit du citoyen, nous avons porté un budget difficile parce que toujours malmené.

La vraie question n'est donc pas ici la forme du pouvoir politique mais le contenu des politiques et les conditions de leur mise en œuvre.

**SEANCE PUBLIQUE DU 27 NOVEMBRE 2009**

Car, comme le rappelle Marcel PROUST dans le Temps retrouvé : « L'art véritable n'a que faire de proclamations et s'accomplit dans le silence ».

Je commencerai, à ce sujet, sur les chapitres « éthique et gouvernance » évoqués par Monsieur DRION.

Permettez-moi de vous dire que nous considérons que l'attaque est quand même un peu basse et surtout pernicieuse : sans aucune preuve, par l'amalgame, vous semez le doute, vous creusez le fossé sans aucune vérification de l'information et surtout, sans analyse de fond. « C'est l'arbre qui cache la forêt ».

Quant à la transparence, Monsieur DRION, vous qui occupez de hautes fonctions dans le Saint des Saints du CDH. Je trouve que vous ne manquez pas d'audace lorsque l'on voit tous les salamalecs et les écrans de fumée entourant la désignation du successeur de votre présidente de parti.

Un proverbe wallon sied bien à mon propos : « Divant d'mète on pîd foû di lit, louke si t'solé n'est nin trawé ». On frôle allègrement la démagogie facile qu'il ne suffit pas de rebaptiser « Bonne gouvernance » pour lui donner belle allure. Mais j'y reviendrai plus tard.

Venons-en, à présent, aux interventions de Madame GOFFIN. Elle n'est malheureusement pas là mais je sais que c'est tout à fait accidentel. Voyez comme je suis charitable !

Madame la Conseillère a usé de son droit le plus strict pour interpellier le Collège provincial notamment sur les rémunérations des Députés mais qui ne représentent qu'à peine que 0,27% du budget 2010. Permettez-moi de répéter ce chiffre : 0,27%.

Par ailleurs, elle désirait connaître toute une série d'informations relatives aux frais d'utilisation des véhicules des Députés provinciaux, aux cotisations pour soins de santé et allocations sociales des mêmes Députés, à l'attribution des places VIP, aux nombres d'invitations, folders et journaux provinciaux édités par la Province, aux indemnités allouées aux membres du Bureau du conseil provincial, aux nombres de personnes qui travaillent au sein des secrétariats des Députés provinciaux.

Elle semblait donc ignorer les éléments précis de réponse qu'elle a depuis lors obtenus en détail, rassurez-vous, mais qui, à la lire dans la presse encore ce jour, ne la satisfont toujours pas.

**SEANCE PUBLIQUE DU 27 NOVEMBRE 2009**

Vous me permettez, mes chers Collègues de rester naïf autant que je le pourrai. La naïveté en politique n'est certes pas un avantage mais elle vous permet de garder une certaine fraîcheur salubre.

Naïf, candide, je le demeure. Je n'arrive toujours pas à concevoir comment certains politiques peuvent s'exprimer favorablement ou s'exprimer avec nuance sur un projet en Commission pour le démolir ensuite en séance plénière ou pire encore devant la presse.

Le caméléon adapte ses couleurs en fonction des circonstances ou des humeurs, votre groupe, Monsieur DRION, adapte son discours en fonction de l'auditeur.

Revenons rapidement sur les 0,27%. Madame la Conseillère GOFFIN, aime dépouiller les chiffres. Dès lors, une soustraction rapide : 100% - 0,27% égal, je vous le demande, égal 99,73%. Bien ! 99,73% d'un budget de 376.000.000 € et plus, dont vous et votre groupe ne parlez pas, ou si peu. Six pages, six pages dans votre intervention dont la moitié sont des copiés-collés du rapport de la Cour des Comptes.

Aussi, il est de saine transparence de rappeler que bon nombre de ces dépenses sont de 0,27 % sont l'application du Code de la Démocratie locale et de la Décentralisation et sont généralisées à l'ensemble des Collèges provinciaux de Wallonie.

Quant aux autres, elles ont fait l'objet de débats en Bureau, en séances plénières de votre Conseil provincial et de votes.

Il est important de se souvenir que le groupe CDH les a toutes approuvées alors, en ce compris, notre Conseillère provinciale lorsqu'elle a pu siéger au sein de Votre Assemblée.

Je termine enfin en évoquant une fois encore le caractère annuel de ces dépenses qui figurent au budget de chaque exercice. Il est donc surprenant de constater dans le chef du CDH et, en particulier dans le chef de cette Conseillère, une propension à l'oubli manifeste et étrange.

Vous connaissez toutes et tous, mes Chers Collègues, cette perle de la chanson française immortalisée par Jeanne Moreau. Elle s'intitule : « J'ai la mémoire qui flanche ».

Je l'ai retravaillée pour l'adapter aux circonstances de ce jour. Vous m'autoriserez à en faire usage.

**SEANCE PUBLIQUE DU 27 NOVEMBRE 2009**

Rassurez-vous, je ne la fredonnerai pas, mais me contenterai de la lire : « J'ai la mémoire qui flanche - J'me souviens plus très bien - Comm' c'était très ancien - D'avoir voté à deux mains - Les décisions par moi contestées - Ce jour un long silence déclenche - Avec embarras je vais réparer - Mon erreur dans la presse dès demain ».

Plus sérieusement, et pour reprendre une formule de Martin Luther King «Rien n'est plus dangereux au monde que la véritable et consciencieuse ignorance ».

Rassurons la presse, je ne vous en veux pas à vous personnellement, qui je le répète, avez usé de votre droit le plus strict, mais j'en veux à votre politique personnelle qui manque parfois d'honnêteté intellectuelle.

Les chiffres remplaceraient-ils votre jugement ? Imaginez-vous qu'en les torturant ainsi, ils vous diront n'importe quoi ?

On peut utiliser les chiffres mais ils fournissent plus un appui qu'un éclairage. Parce qu'en fin de compte, il faut passer à l'action. Ce que mes collègues et moi-même faisons et entendons faire, encore longtemps, rigoureusement, éthiquement et honorablement. Et à nous, il ne nous a pas fallu 3 ans pour y penser.

Permettez-moi également de vous rappeler que l'on perd beaucoup de temps dans les querelles de chiffres et que le temps c'est ... c'est de l'argent !

La sagesse est un travail, il faut se donner beaucoup de mal pour être seulement raisonnable. Tandis que pour faire appel à des tableaux « croisés-dynamiques » ? il n'y a qu'à se laisser aller. A ce constat, j'en vois vos limites ; Réclamer des bilans mais ne surtout rien proposer.

Cela étant dit, et pour aborder un sujet plus sérieux sur lequel repose tout l'édifice provincial, je voudrais revenir sur l'un des aspects fondamentaux de ce budget 2010 dont finalement nous n'avons pas débattu, ni en commission, ni en séance plénière. Je veux évoquer le personnel provincial et le cadre organique et fonctionnel.

Je veux donc parler, mes Chers Collègues, du sort réservé aux 6.000 personnes qui nous font l'honneur de travailler pour nous, et ce, au service du million d'habitants de notre province.

**SEANCE PUBLIQUE DU 27 NOVEMBRE 2009**

Je veux évoquer, avec mes Collègues du Collège provincial l'avenir de ces 6.000 familles dont l'un des membres va voir son avenir professionnel peu ou prou modifié par l'ampleur des réformes ainsi décidées.

Si aujourd'hui, la Province n'est plus riche en argent, elle demeure et doit demeurer riche de solidarités, riche de ses agents et riche de bonne gouvernance.

Si je vous dis 5 directions générales au lieu de 8. Si je vous dis une vision prospective sur 5 ans avec un coût estimé inférieur à l'existant en 2014 tout en prévoyant des nominations et promotions. Si je vous dis 2 mois de travail intensif, vacances d'été comprises. Si je vous dis des journées et des soirées, je répète, des journées et des soirées entières consacrées à ce chantier « gargantuesque » par Madame la Greffière provinciale entourée du consultant et par une dizaine d'agents tous de très grande qualité.

Et pourtant, et pourtant, pas un mot à ce sujet en commission.

Là, je me tourne vers vous Monsieur DRION. A-t-il fallu une médiatisation pour établir ce chantier « gargantuesque » ? Est-ce un « concept creux » ou un « effet d'annonce » que l'amélioration de la qualité des services rendus aux citoyens et aux entreprises tout en améliorant la qualité de travail de plus de 6.000 agents, enseignement compris ?

Permettez-moi, ainsi, mes Chers Collègues de revenir un instant sur ce chantier et ce, pas seulement par respect pour l'énorme travail qu'il a engendré mais parce qu'il s'agit d'un enjeu fondamental, véritable pierre angulaire indispensable pour remplir nos missions à court, moyen et long terme, n'en déplaise à certains.

Cette optimisation grâce à une simplification administrative, grâce une informatisation des Services et grâce une gestion des ressources humaines adaptée aux disponibilités budgétaires devrait vous convaincre Monsieur DRION. Les réformes sont là, elles se renforcent.

Pour rappel, en 2007, le Collège provincial a adopté une note d'orientation contenant 30 mesures concrètes pour l'optimisation et la simplification des services de la Province de Liège.

Ainsi, Monsieur DRION, pendant qu'étymologiquement vous « dirigez un navire », le Collège provincial gouverne cette continuité qu'est le « projet ENVOL ».

**SEANCE PUBLIQUE DU 27 NOVEMBRE 2009**

Ce projet ayant pour objectif de mobiliser et de développer les ressources humaines pour une plus grande efficacité et efficience, ce projet donc, soutient singulièrement notre stratégie de bonne gouvernance.

Voilà qui est redit !

Je trouve, dès lors, injurieux de mettre en doute notre volonté ainsi que notre transparence en ces termes de « bonne gouvernance ».

De même, contrairement à ce que certains laissent sous-entendre, la problématique budgétaire, à laquelle sont confrontés les Pouvoirs publics en raison de la limitation des moyens disponibles pour atteindre les objectifs toujours plus difficiles à relever, fait partie de nos priorités. L'établissement d'un nouveau cadre s'inscrit dans cette problématique.

Proactive, la Province de Liège a, dès lors, pensé adapter à ses moyens financiers actuels et futurs, et ce, conformément aux principes arrêtés par le plan stratégique de gouvernance budgétaire, sa structure organisationnelle.

« On en a pas besoin mais on le fait », c'est ça notre bonne gouvernance. Nous, nous n'avons pas besoin de définition de la bonne gouvernance. Nous, nous avons les outils.

Et, à ce moment précis, et bien oui, j'ai bien envie de citer Confucius : « Le tout est plus grand que la somme des parties ». Voici, Mesdames, Messieurs, la réalité, en toute limpidité, de notre politique de « bonne gouvernance ».

Je fermerai ce chantier « gargantuesque » par une nouvelle citation de Confucius : « Celui qui plante la vertu ne doit pas oublier de l'arroser souvent ».

Avant de répondre aux déclarations et interrogations que vous m'avez adressées, je voudrais au préalable revenir sur le contexte socio-économique de l'année en cours. Je rappellerai certaines réalités financières qui restent, peut-être pour certains et ce malgré l'évidence, totalement méconnues.

L'Europe entière semble être sortie de la pire récession économique qu'elle ait connue depuis la deuxième guerre mondiale. La zone euro a ainsi connu 5 trimestres consécutifs de recul d'activités.

**SEANCE PUBLIQUE DU 27 NOVEMBRE 2009**

Chaque jour un peu plus, des ondes de choc fissurent le système financier. Les belles années sont derrière nous, laissant chaque Province dans le rouge. Aucune connotation politique à ce terme.

Sommes-nous responsables de la crise économique et financière ? Plus que jamais dans l'histoire budgétaire des pouvoirs locaux, il est indispensable de prévoir l'imprévisible.

Est-il, d'ailleurs utile, de vous rappeler également que cette fragilité financière n'est pas spécifique aux Provinces. Elle est, malheureusement, supportée par toutes les Instances supérieures, par les Communes, par vous, par le citoyen.

En sus des éléments que je viens d'énoncer, on peut très brièvement rappeler que la Province de Liège est toujours malmenée par des évolutions plus ou moins, voire pas du tout prévisibles :

La chute des dividendes sur lesquels la Province comptait traditionnellement du fait de ses participations pour le financement de ses dépenses ordinaires, la disparition des compensations du Plan Marshall, le financement de certaines dépenses extraordinaires d'investissement urgentes en raison de l'arrivée tardive ou en décalage des subsides accordés et la reconnaissance du culte islamique met à charge des Provinces des dépenses non "négligeables".

Par ailleurs, il ne faut pas perdre de vue que les réserves et provisions constituent la base de la latitude laissée aux Pouvoirs locaux d'inscrire à leur budget les droits en instance.

Pour sa part, Monsieur BECKERS, dans son analyse du budget semble vouloir nous prêter des mauvaises intentions en la matière. Je vous cite : « Nos réserves nous permettraient d'adopter n'importe quelle posture ».

Pas d'accord Monsieur BECKERS, pour les raisons que je viens d'énoncer. C'est notre poire pour la soif en espérant néanmoins n'avoir jamais soif. Gouverner c'est prévoir, je vous l'ai dit lors de la présentation du budget.

Pour ce qui concerne la taxe sur les établissements bancaires, vous ne rapportez pas clairement mes propos à ce sujet pour ce qui concerne la réflexion à entamer sur l'évolution de celle-ci.

Mes propos étaient strictement personnels et n'engageaient pas le Collège provincial.

**SEANCE PUBLIQUE DU 27 NOVEMBRE 2009**

Mais j'ai aussi dit qu'il fallait être prudent en cette matière et que toute initiative ou contribution complémentaire de ce secteur ne devait pas se répercuter sur le client final qui est déjà suffisamment sollicité.

Finalement Monsieur BECKERS, je vous sens un peu mal à l'aise suite à l'analyse du projet de budget 2010. En effet, votre analyse équilibrée et nuancée, qui témoigne de votre volonté de mener une opposition constructive me laisse croire que vous avez des difficultés à nous démontrer que notre projet de budget est fondamentalement mauvais.

Je sens un petit quelque chose, une petite voix intérieure qui vous titille, qui vous dit que ce budget n'est toutefois pas si mauvais que cela et qu'il n'y a, ma foi, peu de choses qui ne vous agréent pas.

Cette voix vous dit : « si ce n'était que moi, je l'approuverais bien ce budget mais ... je suis dans l'opposition tout compte fait ... et ce n'est pas le rôle de l'opposition d'approuver le projet de budget présenté par la majorité ... que vont dire mes instances ?....Pfft... que c'est compliqué la politique...».

Allez Monsieur BECKERS faites un effort et vous vous sentirez mieux.

(Rires et applaudissements)

D'autant que le fil conducteur de ce budget provincial 2010, outre l'effet positif sur l'économie locale et régionale, est la volonté de réaliser des économies. Oui, des économies !

Mais également et surtout, de préserver cet espace provincial qui est et qui doit rester un espace de services de qualité et de protection sociale.

C'est ainsi que je vous pose la question « choisir son avenir ou le subir » ? La redondance est de rigueur : mes collègues et moi-même choisissons de choisir.

Ce budget 2010 constate une rationalisation des dépenses sans toucher à la qualité des services rendus aux citoyens, sans licencier et sans rogner sur les acquis sociaux.

Soyons-en légitimement fiers, je vous le demande ! Fiers de cette démarche proactive que nous menons depuis 2007. Fiers de ce désendettement progressif poussé par une gestion saine et rigoureuse

**SEANCE PUBLIQUE DU 27 NOVEMBRE 2009**

Fiers des provisions que nous faisons pour assumer les charges et risques actuels ou futurs

Continuons sur ce budget 2010 qui, malgré qu'il soit dans le rouge, s'apprécie au gré de ses actions de solidarité.

La qualité de vie de nos citoyens n'est pas ici, et c'est exceptionnel par les temps qui courent, remise en cause.

Ainsi, le Collège provincial a écarté toute augmentation de la fiscalité en axant ses efforts sur une contraction des dépenses. Comment ? Par une meilleure gestion de son organisation et de ses Services.

Permettez-moi, de délier les mots tout en détendant le discours par une courte blague : qu'est-ce qu'un citron qui court ? Un citron pressé ...

Et qu'est-ce qu'un citron pressé ? Est-ce le citoyen de la province de Liège ? Est-ce dans son ménage que l'on doit encore aller prélever un impôt supplémentaire ? Doit-on le presser tel un citron ?

Poser la question est y répondre.

Aussi, nous ne laisserons pas dériver les finances provinciales vers un déficit incontrôlé. La volonté est de maintenir un Service public provincial intact malgré la crise. La volonté est de maintenir un Service public provincial, surtout, à cause de la crise !

La richesse solidarisée n'est pas moins richesse que la richesse privée. Ainsi, mes collègues et moi-même refusons d'augmenter la fiscalité.

Sans trop de mal, et dans ma constante naïve, je crois en ce désir partagé entre vous et nous.

Rappelons à ce propos que l'Institution provinciale fait office d'exemple par rapport aux autres Provinces wallonnes quant aux centimes additionnels inchangés depuis 7 ans.

Avec 1500 centimes additionnelles au Précompte Immobilier, notre Province pratique un taux d'imposition inférieur au taux moyen d'imposition des Provinces wallonnes qui est de 1588 centimes additionnels.

**SEANCE PUBLIQUE DU 27 NOVEMBRE 2009**

Avec, pour exemple, la Province du Luxembourg, où le CDH compte 22 élus sur 56 et où le portefeuille des finances et budget est détenu par un CDH, le taux additionnel provincial au Précompte Immobilier est fixé à 1980 centimes depuis cet exercice 2009.

Lorsque l'on sait que la Province de Liège inclut une grande Ville et qu'elle dispose, de l'avis des analystes, des compétences les plus larges avec notamment une offre très étendue en termes d'établissements d'enseignement provincial, de soins de santé et de grands événements, lorsque l'on sait ça, maintenir un tel taux relève du défi.

Une fois de plus, en 2010, nous relevons ce défi puisque nous bouclons notre budget avec un boni au résultat global sans accroître la pression fiscale sur nos concitoyens et sur nos entreprises.

N'oublions pas que citoyens et entreprises doivent être des acteurs de la relance économique. Préservons-les tout en préservant notre Province.

Aussi, notons que le budget présenté réhabilite l'investissement social. Il en tire, ainsi, toute sa légitimité puisque, ne l'oublions pas, un budget n'a pas de projet s'il ne vise qu'un équilibre sec des recettes et dépenses.

Cela étant dit, nous restons ambitieux, et ce, pour le bien de tous. L'éventail de nos projets pour l'année à venir en est la plus belle preuve.

Nous avons l'ambition de participer à un modèle social gagnant. Le modèle social gagnant est celui qui sera capable de générer une croissance durable et socialement juste.

Afin d'illustrer, cet éventail de projets, permettez-moi de vous énoncer quelques chiffres significatifs : 6.225.526 € pour l'Enseignement ; 1.100.000 € pour les Infrastructures ; 640.000 € pour l'informatisation de nos Services ; 315.000 € pour l'Etablissement Hospitalier de Lierneux ; 250.000 € en matière d'Environnement.

Monsieur BECKERS, avez-vous entendu ? 640.000 € pour l'Informatisation. Il suffit de voir derrière ces 640.000 €, les différents projets qu'il mènera, entre autre, dans le cadre de l'informatisation pour affirmer que mon Collègue Julien MESTREZ ne se repose pas sur ses lauriers.

**SEANCE PUBLIQUE DU 27 NOVEMBRE 2009**

Ces actions majeures prouvent que la Province de Liège est dans la logique de prévention ou les dépenses sont majoritairement investies dans des politiques d'enseignement, de santé publique, de développement durable et de formations professionnelles.

Cet investissement de prévention, cet investissement « social » augmente les capacités et l'efficacité des ressources humaines et donc la base des prélèvements obligatoires, retenons-le.

J'ai bien dit « social » ! Le contrat social, le sens social, l'avenir social, la souffrance sociale, le spectre social, la fracture sociale. Une croyance à la Société qui vous échappe Monsieur DRION. Elle vous semble étrange ? Pour un humaniste.

Louis de Bonald a dit, je pense que vous allez l'apprécier : « Depuis l'Evangile jusqu'au Contrat social, ce sont les livres qui ont fait les révolutions », j'ajouterais, pas que les livres.

Mais si je puis me permettre Monsieur DRION, inspirez-vous des derniers rapports d'activité du département des affaires sociales. A la lecture de ceux-ci, votre dimension pourrait se voir bousculée. Et puis arrêtons avec ce que vous appelez cette pseudo-propagande !

Ce qui, à mon sens, est grave et inacceptable, c'est de mettre en doute l'éthique et surtout l'honnêteté scientifique et intellectuelle de personnes de qualité qui animent les conférences que vous satirisez.

Aussi, je peux vous assurer que mes collègues Ann Chevalier et Georges Pire ont intégré depuis longtemps que l'action rapportait bien plus que ce que vous nommez « propagande ».

D'ailleurs, à mon sens, la propagande ne se pose pas de questions morales. Or, la Province de Liège est un opérateur de proximité pour les problématiques telles que La maltraitance, le suicide, les assuétudes, la retraite. De sensibles questions morales, non ?

Aussi, à utiliser ce mot « propagande », on va finir par croire que c'est vous qui en faites ! N'est-ce pas une belle morale pour cette histoire ? L'histoire n'est cependant pas finie, Monsieur DRION ! Nous en sommes toujours à votre chapitre, enfin excusez-moi, à vos annexes.

Monsieur DRION, s'il-vous-plaît ! Arrêtez de nous bassiner avec les annexes au budget qui ne sont pas présentes ou communiquées, ce que la Cour des Comptes relève selon vous depuis plusieurs années.

**SEANCE PUBLIQUE DU 27 NOVEMBRE 2009**

Si elles ne sont pas présentées ou communiquées, c'est qu'elles n'étaient pas encore disponibles au moment où nous avons transmis le projet de budget à la Cour des Comptes.

Honnêtement, et ce n'est pas Monsieur BECKERS qui me contredira, toutes les questions des Commissaires reçoivent réponses, même quand vos bibles que sont les circulaires budgétaires et les avis de la Cour des Comptes ne l'imposent pas.

Ainsi, quand Monsieur BECKERS a noté que la liste des emprunts était peu pratique, les Services se sont empressés d'adresser aux Commissaires un tableau récapitulatif des emprunts contractés par organisme bancaire. Je vous laisse le soin de faire preuve de mauvaise volonté.

D'autre part, dites-moi, vous qui fréquentez les bancs de cette Assemblée depuis de nombreuses années, combien de budgets sont déjà revenus improuvés par le pouvoir de tutelle ? Combien ont été réformés par ce même pouvoir ? Combien ?

Vous conviendrez, dès lors, que je n'estime ni nécessaire ni opportun, au nom du Collège provincial, de prendre des cours de technique budgétaire avec mes Services.

Surtout que lorsque nous lisons vos différentes contestations ou suggestions relatives à nos recettes et nos dépenses, vous n'êtes pas plus « bon professeur ».

Reprenons ensemble : vous nous invitez à amplifier les recettes de prestations. Les amis ECOLO, que voilà une drôle d'idée ! Ce n'est certainement pas la nôtre et je pense, pas la vôtre non plus.

Nous, nous voulons définir un coût maximum supportable mais nous ne voulons certainement pas le faire supporter par ceux qui souffrent déjà. Nuance.

Ensuite, vous remarquez très judicieusement que nos dépenses de personnel sont maîtrisées. Ce n'est pas nous faire honneur ! Elles sont clairement en diminution. Grosse nuance.

Vous stigmatisez nos dépenses de fonctionnement qui sont en hausse ? Mais, Monsieur DRION, nous vous en avons longuement expliqué les raisons en Commission. Je ne crois pas que vous n'avez pas compris, vous faites semblant.

Attention Monsieur DRION, un accusé est cuit quand son avocat n'est pas cru !

**SEANCE PUBLIQUE DU 27 NOVEMBRE 2009**

(Rires)

Ce n'est pas de moi, c'est Pierre DAC, je crois ou AUDIARD.

Alors, je me répète très succinctement. Cela me permettra également de réagir quant à la rationalisation du patrimoine provincial que vous diabolisez.

Ces dépenses sont de manière transitoire en augmentation et se stabiliseront tôt ou tard. Cela résulte des nouvelles acquisitions immobilières que nous venons de faire récemment et qu'il faudra bien faire fonctionner.

D'ailleurs, qu'avez-vous à nous reprocher par rapport à cela ? Oui, la Cour des Comptes nous signale que notre projet de budget n'est pas conforme aux recommandations du Ministre de Tutelle et à notre propre plan stratégique, le nôtre ! Nous sommes bien d'accord.

Sommes-nous également bien d'accord pour dire qu'il ne s'agit bien que de recommandations ? Qu'il ne s'agit bien que de notre propre plan stratégique ? Et que, dès lors, il ne s'agit pas d'obligations.

Confidence pour confiance, nous sommes bien la seule Province wallonne à avoir défini un plan stratégique de gouvernance en collaboration avec le CRAC.

Ensuite que reprochez-vous à notre rationalisation du patrimoine ? Nous cherchions un endroit en Centre Ville, et non une cabane au Canada, pour héberger momentanément les Services de l'Administration centrale pendant les travaux de restauration du bâtiment « Charlemagne » quand s'est présentée l'opportunité d'acquérir des locaux dans le complexe « Opéra » que la banque ING quittait.

Cette opportunité couplée avec celle d'acquérir un espace à rénover Place Saint-Etienne tombait à point pour regrouper au centre Ville, dans l'hyper-centre, plusieurs Services dispersés ailleurs à Liège.

Je peux vous jurer que nous ne l'avons pas fait exprès et nous avons répondu à l'offre. Tiens, cela me fait penser aux concours de circonstance. Je ne dirai, d'ailleurs qu'un mot à ce sujet. Enfin, je ne poserai qu'une seule question ? La candidate choisie pour le Tennis Club de Huy aurait-elle du divorcer avant d'obtenir le poste ?

**SEANCE PUBLIQUE DU 27 NOVEMBRE 2009**

Madame la Présidente, Mes chers collègues, rejetons le cynisme et le nihilisme tel que la Ligue liégeoise des optimistes nous le propose et apprécions, ensemble, leur principe n°10 : « la réalité du monde est plus belle que ce que nous en montrent les médias » et puis, « il n'y a point de mal dont il ne naisse un bien ... ».

Laissons à la dérive ceux qui troublent l'eau et ceux qui pêchent en eau trouble. Mettons de l'eau dans notre vin pour qu'il n'y ait pas d'eau dans le gaz.

Le budget 2010 de notre Province est difficilement critiquable puisque malgré un léger déficit prévu à l'exercice propre, les principaux équilibres sont respectés.

Comme le disait Pierre DAC : « c'est entendu, les prévisions sont difficiles surtout quand elles concernent l'avenir... mais pour le présent, on peut avoir un point de vue ».

Avec un tel budget, nous participons, je le répète, à un modèle social gagnant. Le modèle social gagnant est celui qui sera capable de générer une croissance durable et socialement juste.

Nous intervenons dans tous les domaines correspondant à des besoins sociaux insuffisamment pris en compte ou pas du tout par les entités fédérales, régionales, communautaire ou communales

Par ses interventions quotidiennes et nombreuses dans la vie de nos concitoyens, la Province de Liège apporte des réponses concrètes à un grand nombre de problèmes de société.

Deux chiffres sont interpellant quant à l'importance de ces services qui sont réservés aux liégeois et liégeoises au sens large du terme : ils contribuent aux finances de leur province à concurrence de 137,00 € par an, ils bénéficient en retour de services pour une valeur moyenne de 273,00 € par an. Mettez demain ces 137,00 € par an dans un pot commun, qu'il soit régional ou autre, et vous pouvez être certains que le return sur impôt sera plus faible que ces 273,00 € par an par citoyen liégeois.

Ce raccourci chiffré du budget 2010 doit suffire à nous convaincre et à convaincre chaque citoyen provincial de la nécessité de garder une Province à part entière et dynamique aux côtés de sa Ville ou de sa Commune.

Pour l'Homme vaniteux, la réussite dépend de son activité. Pour l'Homme voluptueux, la réussite dépend de ses sensations. Pour l'Homme intelligent, la réussite dépend de ses propres actions.

**SEANCE PUBLIQUE DU 27 NOVEMBRE 2009**

Je tiens ainsi à remercier chacun d'entre vous, de chaque groupe politique qui me soutenez, qui soutenez le Collège et qui approuvez ce budget 2010.

(Monsieur LACROIX, Député provincial, se retourne vers la Présidente)

Une carrière est symboles et révélations. A une page qui se tourne s'y accroche une certaine nostalgie. Mais demain vous promet le meilleur. Il est bon de faire confiance au temps qui passe.

Madame la Présidente, Chère Josette, tu étais la première femme Présidente du Conseil provincial, tu étais ma première Présidente de Conseil provincial, et comme toujours, une première fois ne s'oublie jamais.

(Rires)

Un seul mot, un seul mot, usé, mais qui brille toujours autant : MERCI ! Je vous remercie.

(Applaudissements nourris).

Mme LA PRESIDENTE.- Merci Monsieur le Député. Je vous avais dit que j'allais encore avoir un moment d'émotion...

**Document 09-10/004 : Perception des taxes provinciales pour l'année 2010.**

Voilà et bien maintenant, nous allons passer au vote des différents dossiers. Le premier dossier est la « Perception des taxes provinciales pour l'année 2010 », document 04.

Pour rappel, la septième Commission avait proposé d'adopter les 10 résolutions de ce document par 8 voix pour et 3 abstentions. Oui, Monsieur BECKERS. Vous avez la parole Monsieur le Conseiller.

M. BECKERS (à la tribune).- Merci Madame la Présidente. Donc, comme les années précédentes, nous souhaitons demander la scission du vote sur les taxes et que l'on vote séparément sur la taxe pour les actions en matière de protection de l'environnement et de la qualité de la vie et que les autres taxes soient votées globalement.

**SEANCE PUBLIQUE DU 27 NOVEMBRE 2009**

**Document 09-10/002 : Taxe pour les actions provinciales en matière de protection de l'environnement et de la qualité de la vie pour 2010.**

Mme LA PRESIDENTE.- Merci Monsieur BECKERS. Pas d'autres interventions ? Donc, Monsieur BECKERS, c'est bien la résolution numéro 2 « Taxe pour les actions provinciales en matière de protection de l'environnement et de la qualité de la vie pour 2010 ».

Je vous propose de passer au vote sur cette taxe puis nous voterons sur les autres taxes puis sur l'ensemble du dossier. Nous sommes bien d'accord, vous savez sur quoi vous votez. Alors, pour cette taxe, résolution numéro 2 :

Qui est pour ? Le groupe PS, le groupe MR, M. POUSSART.

Qui est contre ? Le groupe ECOLO

Qui s'abstient ? Le groupe CDH-CSP

(Voir procès-verbal officiel).

Le Conseil adopte ladite résolution.

Nous allons maintenant voter le **reste des taxes**.

Qui est pour les résolutions de la Commission ? Le groupe PS, le groupe MR, M. POUSSART.

Qui est contre ?

Qui s'abstient ? Le groupe ECOLO et le groupe CDH-CSP

(Voir procès-verbal officiel).

Le Conseil adopte les résolutions.

**SEANCE PUBLIQUE DU 27 NOVEMBRE 2009**

Nous passons maintenant au vote sur **l'entièreté du dossier**.

Qui est pour les résolutions de la Commission ? Le groupe PS, le groupe MR, M. POUSSART.

Qui est contre ?

Qui s'abstient ? Le groupe ECOLO et le groupe CDH-CSP

(Voir procès-verbal officiel).

Le Conseil adopte les résolutions.

**Document 09-10/005 : Projet de budget des recettes et des dépenses provinciales pour l'année 2010**

Nous allons maintenant voter pour le « Projet de budget des recettes et des dépenses provinciales pour l'année 2010 » document 09-10/005. Pour rappel, la septième Commission a proposé d'adopter la résolution de ce document également pas 8 voix pour et 5 abstentions, le vote sur le budget se fait par appel nominal.

Vous avez la liste Monsieur le Secrétaire alors je vous demanderais s'il-vous-plait de répondre à haute voix que l'on entende bien et que l'on puisse prendre note de votre vote. Je vous remercie.

M. GABRIEL, Secrétaire.- Merci Madame la Présidente.

ABAD-PERICK Myriam « oui »  
ALBERT Isabelle « oui »  
BAJOMEÉ Chantal « oui »  
BARCHY Denise « oui »  
BARTH Denis « non »  
BARTH Joseph « oui »  
BASTIN Jean-Paul « non »  
BECKERS Jean-Marie « non »  
BEN ACHOUR Rim « oui »  
BINET Marie-Claire « non »  
BLAISE Lydia « non »  
BONGARTZ-KAUT Marlène ...  
BOURLET Jean-François « oui »  
BRABANTS Jean-Marc « oui »  
BUDINGER Andrée « oui »  
BURLET Valérie « non »  
CAMPSTEIN Léon « oui »

**SEANCE PUBLIQUE DU 27 NOVEMBRE 2009**

CHEVALIER Ann « oui »  
CHRISTIANE Fabienne « non »  
CULOT Fabian « oui »  
DEFAYS Alain ...  
DEFLANDRE Nicole « non »  
DEL DUCA Antoine ...  
DEMOLIN Maurice « oui »  
DENIS André « oui »  
DESMIT Abel « oui »  
DRION Dominique « non »  
DUBOIS Jean-Marie « excusé »  
ERNEST Serge « non »  
FANIEL Georges « oui »  
FERNANDEZ Miguel « oui »  
FIRQUET Katty « oui »  
FLAGOTHIER Anne-Catherine « oui »  
FROCCROULLE Marc « oui »  
FRESON Isabelle « oui »  
GABRIEL Jean-Luc « oui »  
GARROY-GALERE Chantal « oui »  
GEORGES Gérard « oui »  
GERARD André « non »  
GILLES André « oui »  
GILLON Jean-Marie « non »  
GOFFIN Mélanie ...  
JADOT Jean-Claude « oui »  
JADOT Valérie « oui »  
KEUL Heinz « oui »  
KEVERS Marie-Astrid ...  
KLENKENBERG Claude « oui »  
KRINGS Jehane « oui »  
LACROIX Christophe « oui »  
LAMBINON Monique « non »  
LAMBRIX Yolande « oui »  
LAURENT Denise « oui »  
LEJEUNE Catherine « oui »  
LEMMENS Michel « oui »  
LUX Balduin « oui »  
LUX Valérie ...  
MAQUET Sabine ...  
MARENNE-LOISEAU Anne « non »  
MARLIER Bernard « oui »  
MAUER Murielle « non »  
MESTREZ Julien « oui »  
MIGNOLET Vincent « oui »  
MOTTARD Marie-Noëlle « oui »  
MOTTARD Paul-Emile « oui »

## SEANCE PUBLIQUE DU 27 NOVEMBRE 2009

MOUREAU Françoise « oui »  
 NANDRIN Sabine « oui »  
 NIVARD Antoine « non »  
 NIX Jean-Luc « oui »  
 PERIN Anne-Marie « oui »  
 PIRE Georges « oui »  
 POUSSART Laurent « abstention »  
 REMACLE Francine « oui »  
 ROY Betty « oui »  
 RUET Jacqueline « oui »  
 RUIZ-CHARLIE Claudine « non »  
 SEPULVEDA Victoria « non »  
 SOBRY Roger « oui »  
 STEIN André « oui »  
 STOMMEN Isabelle « non »  
 STREEL Jean « non »  
 THEUNYNCK Frank « non »  
 WATHELET-FLAMAND Janine « non »  
 YERNA Marc « oui »  
 MICHAUX Josette « oui »

Merci Madame la Présidente.

Mme LA PRESIDENTE.- Il y en a deux qui sont rentrés en séance !

M. GABRIEL, Secrétaire.- Je rappelle tous les absents de toute façon.

BONGARTZ Marlène « absente »  
 DEFAYS Alain « toujours absent »  
 DEL DUCA Antoine « pas là »  
 DUBOIS Jean-Marie « absent, il est malade »  
 GOFFIN Mélanie « n'est pas là »  
 KEVERS Marie-Astrid « pas là non plus »  
 LUX Valérie « pas là »  
 MAQUET Sabine « pas là non plus »

Mme LA PRESIDENTE.- Voilà, il nous reste maintenant à comptabiliser les votes, je vous demande quelques instants de patience.

M. GILLES, Député provincial (de son banc).- Madame la Présidente, pour meubler, puis-je me permettre une question d'agenda, je voudrais vous solliciter pour déplacer la sixième Commission qui serait portée au mercredi 9 décembre à 17H00, si vous êtes d'accord au lieu du mardi comme habituellement.

## SEANCE PUBLIQUE DU 27 NOVEMBRE 2009

Mme LA PRESIDENTE.- Je vous remercie Monsieur le Président, très bien d'arranger les agendas mais vous allez être convoqués mais c'est une bonne proposition Monsieur le Président.

M. GILLES, Député provincial-Président (de son banc).- Merci Madame la Présidente.

Mme LA PRESIDENTE.- Nous avons eu 76 votes valables, 53 « oui », 22 « non » et une abstention. Le budget est donc approuvé !

(Applaudissements)

**Document 09-10/006 : Emprunts de couverture des dépenses extraordinaires de 2010 - 1<sup>ère</sup> série.**

Mme LA PRESIDENTE.- Il nous reste maintenant à voter les « Emprunts de couverture des dépenses extraordinaires de 2010 - 1<sup>ère</sup> série », document 09-10/006 aussi soumis à la septième Commission et ce document avait récolté 7 voix pour et 5 abstentions. Quelqu'un souhaite intervenir ? Non, nous pouvons passer au vote :

Qui est pour la résolution de la Commission ? Le groupe PS, le groupe MR.

Qui est contre ?

Qui s'abstient ? Le groupe ECOLO et le groupe CDH-CSP, M. POUSSART.

(Voir procès-verbal officiel).

Le Conseil adopte la résolution

Voilà, nous arrivons maintenant à la fin de notre ordre du jour et il est temps maintenant de procéder à l'élection du nouveau Président du Conseil provincial qui sera donc une Présidente puisque ça faisait partie du Pacte de Majorité et que c'est une dame qui va monter à mon remplacement à la tribune, au perchoir plutôt, c'est plutôt comme ça qu'on l'appelle.

Et s'il échec, à l'adaptation éventuelle de la composition du Bureau du Conseil suite à l'élection du Président.

Chers Collègues, vous savez qu'il existe un accord interne au sein du groupe PS prévoyant un changement de Présidence du Conseil provincial à la mi-législature.

**SEANCE PUBLIQUE DU 27 NOVEMBRE 2009**

Et bien, puisque nous sommes déjà arrivés à la moitié de cette législature, le temps passe plus vite que prévu, je remets mon mandat de Présidente à la disposition du Conseil provincial et bien sûr de mon groupe, qui, par l'intermédiaire de son Chef de groupe formulera à votre Assemblée sa ou ses propositions.

L'élection a normalement lieu au scrutin secret à moins qu'il n'y ait qu'une seule candidature à ma succession, auquel cas, le nombre de candidat ne dépassant pas le nombre de mandat à pourvoir, l'élection peut avoir lieu sans scrutin par acclamation comme le stipule l'article 15 de notre Règlement d'Ordre Intérieur.

Ceci étant dit, j'attends à présent la ou les propositions du groupe Socialiste, Monsieur GEORGES vous avez la parole.

M. GEORGES (de son banc).- Madame la Présidente, après une longue et fructueuse réflexion, je vous propose au nom du groupe Socialiste, un : Madame Myriam ABAD-PERICK en qualité de Présidente du Conseil provincial, deux : Madame Josette MICHAX en qualité de deuxième Vice-présidente, en remplacement de Madame ABAD-PREICK.

Mme LA PRESIDENTE.- Merci Monsieur le Chef de groupe. Pas d'autre intervention ? Non. Nous pouvons donc passer à l'élection par acclamation.

(Applaudissements nourris)

Mme LA PRESIDENTE.- Madame ABAD-PERICK, je vous félicite et si vous me le permettez, avant de vous remettre l'écharpe qui symbolisera dorénavant votre nouvelle fonction, je voudrais m'adresser encore une fois à notre Assemblée.

Monsieur le Gouverneur, Madame la Présidente, Madame et Messieurs les Députés provinciaux, Chers Collègues, Madame la Greffière, Mesdames, Messieurs.

La session budgétaire étant à présent achevée, comme les autres fois, je peux me laisser aller à quelques remarques et impressions sur l'ensemble de nos travaux.

Les nouvelles modalités de fonctionnement des réunions du Bureau, des commissions et du Conseil semblent maintenant avoir pris leur vitesse de croisière.

Rien n'est jamais parfait bien sûr, mais tout peu être amélioré. Mais à l'évidence, ces nouveautés ont permis, comme je l'avais déjà souligné d'année dernière, de redynamiser nos travaux.

**SEANCE PUBLIQUE DU 27 NOVEMBRE 2009**

Une session strictement axée sur l'examen du budget permet aux membres des différentes Commissions et du Bureau d'examiner les articles budgétaires spécifiques.

C'est donner ainsi, à chacun d'entre nous, la possibilité d'accomplir sa tâche de façon plus sérieuse et approfondie.

Les rapports de Commission étaient accessibles par tous les Conseillers puisqu'ils ont été placés sur le portail des Conseillers.

Je m'en voudrais de ne pas épingler le travail particulièrement fastidieux de Monsieur BRABANT, chargé des rapports de la dernière réunion de la septième Commission, il a probablement passé une nuit blanche afin de pouvoir nous transmettre un rapport aussi complet et fouillé.

Je tiens également à souligner que les membres du Collège ont pu répondre plus rapidement aux interventions des Conseillers, dans le cadre de leurs compétences bien entendu. Une innovation qui va également dans le sens d'un dynamisme croissant des travaux de notre Assemblée.

Je les remercie pour les réponses pertinentes apportées à toutes nos questions.

Excusez-moi, je crois que je commence un rhume aussi. J'espère que ce n'est pas la grippe !

Je remercie vivement toutes les Conseillères et tous les Conseillers qui se sont investis dans les travaux de notre Conseil, soit en rédigeant les rapports des Commissions, soit en posant des questions. Quand celles-ci visent à expliciter, à améliorer les actions de notre Province et notre belle Institution, il est tellement préférable d'être constructif et positif.

C'est avec les personnes de bonne volonté que nous continuerons à améliorer l'organisation de nos travaux d'année en année, j'en suis certaine.

Quelques chiffres pour ne pas faillir à la tradition : vous avez été présents à nos séances à un tout petit peu plus de 90 % ; 14 rapporteurs sont montés à la tribune ; 45 questions ont été posées par 13 intervenants, ils ont été courageux ! 13 amendements ont été déposés.

**SEANCE PUBLIQUE DU 27 NOVEMBRE 2009**

Merci au Collège pour ce budget 2010. Je me réjouis des projets qui y sont inscrits, signe d'une politique provinciale active et novatrice.

Un merci tout particulier à Monsieur le Député LACROIX pour toutes les explications qu'il nous a fournies tout au long des Commissions et pour ses réponses agrémentées de quelques citations illustrant à merveille ses propos dans la réponse au Conseil.

Merci à Madame la Greffière, à son équipe et à tous les fonctionnaires pour leur précieuse collaboration.

Merci à tous les agents qui assurent la bonne tenue de nos séances : les sténographes, la préposée à la sono, les huissiers, les dames du service, tous ceux qui travaillent dans l'ombre. Tous ont veillé à ce que nos travaux puissent se dérouler sans encombre et que nous ne manquions de rien.

Merci aux Secrétaires, mes compagnons du perchoir, qui ont essayé, parfois sans y arriver, de garder l'œil ouvert pendant de longues heures de silence forcé.

(Rires et applaudissements)

Un tout grand merci aux agents du Service du Conseil qui ont effectué un véritable marathon ces trois dernières semaines pour que nous puissions obtenir tous les documents et renseignements nécessaires à la tenue de nos travaux et dans des conditions pas faciles, il faut le reconnaître.

Heureusement, chacun va avoir le week-end pour souffler un peu !

Notre Institution vit des moments bien particuliers, trop souvent, elle fait l'objet de critiques, voire d'attaques violentes. Certains ont même inscrit à leur programme sa disparition pure et simple.

Mais les Provinces, bientôt vieille de 175 ans, n'ont pas attendu ces campagnes pour réfléchir et agir, c'est le cas à Liège, où nous avons constaté que notre principal défaut était notre trop grande discrétion.

Les différentes actions menées en vue de nous faire mieux connaître du grand public, sont garantes de notre pérennité au même titre que notre volonté de bonne gouvernance et de recentralisation de nos actions.

**SEANCE PUBLIQUE DU 27 NOVEMBRE 2009**

Car à quoi peut bien servir une Institution qu'on ne connaît pas. Conseil thématique, adoption d'une nouvelle identité visuelle, flochage des véhicules, identification des bâtiments provinciaux, panneaux autoroutiers, tout concourt à renforcer, voire même à créer auprès de certains, cette image qui faisait tant défaut.

Changement et stabilité : deux maîtres mots, deux axes de travail pour nous, Conseillers provinciaux.

Stabilité dans notre volonté de poursuivre les ambitieux projets menés depuis quelques années déjà, stabilité dans la poursuite de notre action en tant que Pouvoir local, ancré dans son environnement au service des Communes et des citoyens.

Stabilité encore avec ce souci de bonne gouvernance qui doit continuer à guider notre projet. Le changement, lui, est en cours.

Un changement institutionnel d'abord, puisque depuis 2006, faut-il vous le rappeler, nous connaissons le Pacte de Majorité, la féminisation du Collège, le mécanisme de ma motion de méfiance constructive et enfin la Présidence du Collège attribuée à l'un des Députés.

La Province est donc en marche, elle se modifie, elle s'améliore, elle se recentre, elle se donne les moyens de sa politique. Mais le changement, je le voulais aussi au sein de notre Conseil. Nous ne pouvions exiger un changement à tous les niveaux, sans fournir nous-mêmes un effort.

Bien sûr, il reste beaucoup de travail, et nul doute que mes successeurs sauront poursuivre dans la même voie.

Il est vrai que j'ai consacré beaucoup de temps et d'énergie pour modifier quelque peu le fonctionnement de ce Conseil provincial qui me tient tout à cœur et ce, à travers nos réunions, nos Commissions, nos groupes. C'est ma façon de faire participer le Conseil au changement.

A ce propos, un grand merci aux quatre Chefs de groupe qui m'ont toujours apporté leur soutien, en ne comptant pas le temps passé en réunion et merci aussi à mon Chef de groupe Gérard GEORGES qui m'a toujours épaulée.

Permettez-moi d'avoir une pensée toute amicale pour Philippe DODRIMONT qui a participé à ces moments de réflexion et remplacé maintenant par Monsieur André DENIS mais que je n'ai pas beaucoup eu l'occasion de voir en réunion bien sûr jusqu'à présent.

**SEANCE PUBLIQUE DU 27 NOVEMBRE 2009**

Continuons à nous remettre en question, à nous interroger à propos de notre utilisé, du sens de notre travail : c'est ainsi que nous serons proches de nos citoyens, plus efficaces dans notre action, plus en phase avec les autres niveaux de pouvoir, et de cette façon, nous prouverons notre crédibilité.

Nos missions ne sont pas toujours très claires, il faut bien l'avouer, c'est à nous de les prendre en main, aujourd'hui, pour en faire demain, une évidence aux yeux de tous.

C'est à ce prix que nous devancerons les critiques, que nous ferons taire les « il n'y a qu'à... », les « qu'est-ce qu'ils font », que nous ferons vivre notre Institution provinciale.

Et maintenant, quelques réflexions personnelles à propos du mandat de Présidente que j'ai exercé pendant 3 ans. Je vous avouerais que le côté protocolaire et honorifique de la fonction n'est pas celui que j'ai préféré.

C'est Monsieur le Gouverneur qui a guidé mes premiers pas dans le dédale de la hiérarchie protocolaire des différentes délégations : la Justice, les forces Armées, les Ambassades, je tiens à l'en remercier. Il a été d'une aide précieuse parfois.

Au-delà de ces considérations, je voudrais que vous sachiez à quel point j'ai éprouvé du plaisir, par contre, à présider cette Assemblée.

Une page se tourne, l'expérience a été inespérée pour moi, encore merci à tous de votre collaboration et de m'avoir écouté.

(Ovation)

Merci, vous m'avez permise de reprendre le contrôle de moi-même ! Voilà, maintenant, Madame ABAD-PERICK, Madame la Présidente, je vous invite à venir me rejoindre à la tribune pour vous remettre votre écharpe qui sera, dorénavant, le signe de votre fonction. Et je vous cède ma place donc je ramasse mes affaires.

(Applaudissements lors de la remise de l'écharpe à Madame ABAD-PERICK par Madame MICHAUX).

Mme LA PRESIDENTE.- Monsieur le Gouverneur, Madame la Présidente, parce que pour moi elle l'est toujours pour le moment, Chère Josette, Monsieur le Député Président, Madame et Messieurs les Députés, Madame la Greffière, Chers Collègues.

**SEANCE PUBLIQUE DU 27 NOVEMBRE 2009**

Il y a 24 ans, je faisais mon entrée au Conseil provincial. Je me souviens encore avec émotion de ma première prestation de serment, émotion renforcée par le caractère solennel du décor mais vite apaisée, à la fois, par la camaraderie au sein de mon groupe mais aussi par l'esprit régnant entre tous les groupes démocratiques de cette Assemblée.

Un esprit fait de franchise et de cordialité, par delà les clivages politiques, un esprit qui, certes, n'exclut pas la confrontation, car, que serait notre démocratie sans le choc des idées et des analyses ?

Un esprit qui refuse le moule unique, la chape de plomb chère à cette extrême droite, elle qui fit, dans les sinistres années trente, de ma famille paternelle, de pitoyables exilés espagnols, heureusement généreusement accueillis par une famille saint-rémoise.

Au moment où j'accède à la Présidence de votre Assemblée, mes premiers remerciements iront à Josette qui, en sa qualité de première femme dans l'histoire de la Province de Liège à avoir présidé nos travaux aura, de ce fait, non seulement inscrit son nom dans l'histoire mais lui aura permis, par sa fermeté doublée d'une convivialité souriante, de travailler, avec sérénité et sérieux, aux défis que tous les Pouvoirs locaux, y compris les Provinces, sont appelés à relever en ce début du XXIème Siècle.

Merci donc, Madame la Présidente, pour le cœur et la compétence que vous avez mis dans l'exercice de vos responsabilités et pour votre disponibilité de tous les instants pour représenter, avec tact et élégance, notre Conseil dans la vie collective liégeoise.

Merci enfin, chère Josette, pour la gentillesse que tu as toujours témoignée à mon égard et aussi pour l'exemple que tu m'as donnée, à moi et à d'autres, d'une gestion attentive et ouverte, du Bureau de notre Assemblée, véritable charnière entre notre Assemblée délibérante et son Collège.

Il n'étonnera donc personne que je m'inscrive dans le même souci d'approche tolérante et dynamique de la fonction présidentielle que j'entame aujourd'hui.

C'est avec détermination que je m'engage dans cette mission, non seulement forte de l'exemple de la Présidente à qui je succède et de tous mes prédécesseurs, mais aussi de la confiance qu'a bien voulu m'accorder le Conseil provincial ainsi que le Collège provincial avec qui j'entends poursuivre une concertation constante dans le souci de coordonner au mieux l'exercice des responsabilités, des

**SEANCE PUBLIQUE DU 27 NOVEMBRE 2009**

droits et des devoirs, deux éléments essentiels de notre Institution.

Savoir faire, faire savoir encore plus, est-il vieux principe plus actuel que celui-là ?

Savoir faire, dans le cadre des compétences qui sont les nôtres et sur les terrains où nous pouvons agir, travailler au meilleur épanouissement des gens de chez nous, sans céder au populisme ambiant et aux mirages de l'herbe qui est toujours plus verte dans le pré du voisin.

Faire savoir, pour expliquer et réexpliquer sans cesse, ce que nous faisons, pourquoi nous le faisons, comment nous le faisons, sans jouer au gros cou ou au donneur de leçon, mais aussi sans modestie mal placée et sclérosante : ayons la fierté de ce que nous réalisons comme l'a entrepris d'ailleurs le nouveau programme de communication de la Province, n'hésitons pas à aller au-devant des gens. C'est la définition même de la proximité.

Nul doute que notre Conseil provincial sera très bientôt appelé dans ses travaux de Commission et dans ses séances plénières, à redébattre de toute cette problématique donc chacun appréciera l'importance.

Je m'engage dès lors, et ce sera ma préoccupation essentielle, à faire en sorte que ce débat, comme tous ceux qui seront tenus dans cette enceinte, puissent s'y dérouler dans l'esprit de construction, de tolérance et d'ouverture qui y a toujours prévalu.

Je vous remercie déjà toutes et tous de m'accompagner dans la tâche qui est, désormais, la mienne, en évitant aussi bien la complaisance que la critique si facile, du style « il n'y a qu'à... ».

Soyons conscients que, tous ensemble, malgré nos différences, nous pouvons maintenir bien haut le pavillon d'une Province à l'écoute et au service des gens.

Sans doute, dans cette tâche qui nous est commune, tout ne sera jamais conforme au souhait de chacun ni exempt de toute faiblesse ou imperfection : c'est l'éternelle histoire du verre à moitié plein ou à moitié vide.

Comme le disait avec justesse et esprit Oscar Wild « Le pessimiste est celui qui, entre deux maux, choisit toujours... les deux ».

**SEANCE PUBLIQUE DU 27 NOVEMBRE 2009**

Je vous remercie de m'aider dans ma mission, de faire le bon choix, celui de l'optimisme courageux, responsable et confiant.

Je vous remercie.

(Applaudissements nourris).

M. GILLES, Député provincial-Président.- Madame la Présidente, si vous me le permettez, au nom du Collège provincial tout entier auquel s'associe Monsieur le Gouverneur, permettez-moi de saluer votre accession à la Présidence comme de saluer le travail accompli par votre prédécesseur.

Merci à toutes et tous.

(Remise d'un bouquet de fleurs à Mesdames ABAD-PERICK et MICHAUX par les membres du Collège provincial).

M. GILLES, Député provincial-Président.- Ce qui nous donne le privilège de l'article 12 : c'est la bise !

(Applaudissements).

**IV. - Approbation du procès-verbal de la réunion précédente**

Mme LA PRESIDENTE.- Je vous remercie tous et toutes. Aucune réclamation n'ayant été déposée au sujet de la rédaction du procès-verbal de la réunion du 26 novembre 2009, je le déclare approuvé.

**V- Clôture de la réunion**

Mme LA PRESIDENTE.- Je déclare close la réunion de ce jour et vous invite tous à prendre le verre de l'amitié. Merci.

(Applaudissements).

La réunion est levée à 17 h 25.